

Publication : lundi 3 avril 2023 20:13

Ce lundi au lycée Lamartine, a débuté la semaine culturelle avec en point de mire, la fête du printemps et le carnaval prévus jeudi.

Isabelle Bergot-Roy, proviseure-adjointe et en charge du bon déroulement de cette semaine culturelle intense et riche en évènements nous indique « la semaine culturelle démarre avec une représentation de la pièce de théâtre de Molière "Le malade imaginaire" interprétée par la Compagnie du Héron. Aujourd'hui, nous avons deux représentations de 95 minutes à 10h et à 14h pour environ 250 élèves (de 2nde et 1ère) à chacune d'elles. Cette année, même s'il n'y a pas de thème spécifique, les principaux sujets abordés lors des ateliers portent sur les inégalités hommes-femmes et le sexism. »

Justement, le spectacle "Femelles" a été proposé aux élèves ce lundi suivi d'ateliers animés par Matthieu Dandrea, metteur en scène de la compagnie ES3-THEATRE. Un spectacle qui interroge sur les inégalités femmes-hommes. Deux représentations de 1h pour quatre classes de 2nde lundi et mardi. Ajoutés à cela, des ateliers de 2h "création de pancartes" portant sur le thème de l'égalité ont pris place pour deux classes de 2nde toute la journée.

La compagnie ES3-THEATRE, originaire des Landes, parcourt toute la France afin de répondre aux demandes des établissements scolaires « depuis 3 ans, nous avons effectué 110 représentations dans 80 lycées différents à travers tout le pays, soit plus de 9000 élèves concernés » précise Matthieu Dandrea.

Cette semaine culturelle intervient au bon moment pour des élèves parfois en manque de perspective et de motivation quant à leur avenir dans le contexte actuel. « La mise en place de cette semaine spéciale est également favorisée par le Pass Culture qui est une vraie aubaine pour les établissements scolaires car cela facilite vraiment la gestion des spectacles. Il a été mis en place en mars 2022, il y a un an. Des dotations sont allouées aux établissements qui sont en charge de rechercher des partenaires culturels référencés sur la plateforme numérique "ADAGE" (Application Dédiée À la Généralisation de l'Éducation artistique et culturelle) mise en place par le ministère de l'éducation » indique Isabelle Bergot-Roy.

